

Membre de la BRVM

# CGF BOURSE

Société de gestion et d'Intermédiation agréée

## LETTRE MENSUELLE

N° 93 - Juin 2007

### ANALYSE BOURSIERE

#### Les indices boursiers reviennent à la hausse

Le **marché secondaire** de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (**BRVM**) de l'UEMOA a terminé le mois de mai en hausse, reflétant ainsi un regain d'activité sur le marché des actions. En effet, les indices **BRVM 10** et **BRVM Composite** ont progressé, respectivement, de 4,77%, à 165,57 points et de 5,73%, à 142,17 points. Les indices ont été renforcés par le dynamisme des secteurs « Finance » et « Services publics » ainsi que les importantes plus-values observées sur certains titres de capital, tels que BICI CI (+44,4%), UNILEVER CI (+33,33%), SAPH CI (+23,63), PALM CI (+22,21%) et SIVOA CI (+22,11%). De plus, deux faits majeurs ont contribué à cette dynamique de hausse : d'une part, on note un retour de la confiance des investisseurs au marché avec la relative stabilité retrouvée en Côte d'Ivoire et, d'autre part, la période coïncide avec le détachement des coupons (paiements de dividendes) de la plupart des valeurs cotées, moment propice aux investisseurs leur permettant de bénéficier des rendements offerts par les différents titres. La **capitalisation boursière globale** enregistre une hausse de 5%, à 2 607 milliards de Fcfa. Celle des valeurs composant l'indice BRVM 10 suit la même tendance et se valorise de 3,13%, à 2 144 milliards de Fcfa. La capitalisation boursière du **marché obligataire** n'a pas évolué au terme du mois de mai et s'affiche à 438 milliards de Fcfa.

Le secteur «**Finance**» reste, en terme de volume de transaction, le secteur le plus dynamique avec 823 703 titres échangés, soit 95,59% du volume total du marché. Cependant, ce volume ne représente que 23,22% de la valeur totale mensuelle du marché (2,142 milliards de Fcfa) du fait de la faiblesse du cours du titre ETIT, principal moteur du secteur. En effet, le secteur est dynamisé par le volume d'échange observé sur l'action ETIT qui totalise 821 655 titres négociés, soit 99,75% du volume sectoriel. Malgré l'annonce d'une émission d'actions gratuites à raison d'une (01) action ordinaire nouvelle pour dix (10) actions ordinaires détenues (AGO Groupe ECOBANK du 27 avril 2007), le cours du titre ETIT a connu une baisse mensuelle de 8,93%, à 510 Fcfa. BOA BN cède également 2,67%, à 36 500 Fcfa. Par contre, BICI CI enregistre la plus importante plus-value du marché, soit 44,4%, à 26 000 Fcfa. D'ailleurs, BICI CI a annoncé la distribution d'un dividende annuel net de 2 385 Fcfa par action au titre de l'exercice 2006. SGB CI et BOA NG gagnent, respectivement, 16%, à 29 000 Fcfa et 12,13%, à 30 500 Fcfa.

Le secteur «**Agriculture**» présente un volume de 18 502 titres négociés, soit 2,15% du marché global. SAPH CI est le titre le plus dynamique avec 14 184 actions échangées, soit 76,66% du volume sectoriel. Son cours enregistre une hausse mensuelle de 23,63%, à 22 500 Fcfa. Il a été annoncé, aux termes d'un acte sous seings privé, en date du 15 mai 2007, que les sociétés SAPH CI et SAIBE (Société Agricole et Industrielle de Bettié) ont établi un projet de traité de fusion par voie d'absorption de la société SAIBE par la société SAPH CI. PALM CI continue sa progression et gagne 21,21%, à 8 000 Fcfa. SICOR perd 0,11%, à 4 395 FCFA.

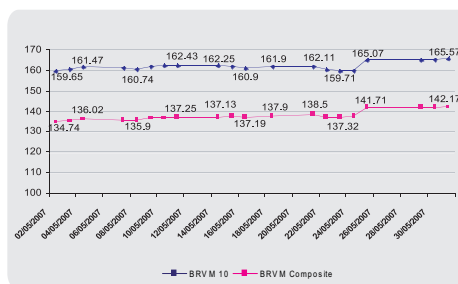
Le secteur «**Services Publics**» affiche 12 673 titres échangés, soit 1,47% des transactions totales. Malgré la modestie des volumes transigés, ce secteur représente plus de la moitié (55,53%) de la valeur totale des transactions grâce au titre SONATEL dont le cours, tiré par la confiance des investisseurs, surtout étrangers, s'affiche à 108 000 Fcfa, soit un gain mensuel de 8%. La valeur SONATEL est, de loin, le titre le plus actif totalisant 11 675 actions transigées, soit 92,12% du volume sectoriel. La SONATEL a versé, au titre de l'exercice 2006, un dividende net de 7 947 Fcfa par action. CIE CI progresse de 11,01%, à 12 000 Fcfa.

Le secteur «**Industrie**» a été encore peu dynamique malgré un effectif de 15 valeurs. Il enregistre 5 455 titres négociés, soit seulement 0,63% du volume mensuel. SOLIBRA CI chute de 41,66% (plus forte baisse du marché), à 137 100 Fcfa, du fait, en partie, du fractionnement du titre intervenu en fin avril suivant la quotité de deux (2) actions nouvelles pour une action ancienne. UNILEVER CI et SIVOA CI offrent, respectivement, des plus-values intéressantes de 33,33%, à 18 000 Fcfa et 22,11%, à 5 800 Fcfa. NESTLE CI gagne 19%, à 59 500 Fcfa.

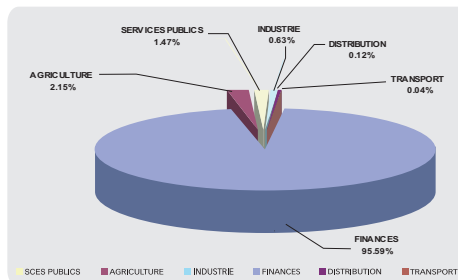
Les secteurs «**Distribution**» et «**Transport**» enregistrent de faibles volumes de transaction de 1 064 et 303 titres échangés, soit 0,12% et 0,04% du marché, respectivement. TOTAL CI et CFAO CI affichent des gains respectifs de 14,69%, à 71 700 Fcfa et 10,89%, à 11 200 Fcfa. SHELL CI cède 0,36%, à 13 950 Fcfa. Dans le « Transport », SDV-SAGA CI présente une hausse de 17,56%, à 37 625 Fcfa.

Le **marché obligataire** a été peu actif avec un faible volume de 3 065 titres négociés, soit 30 065 000 Fcfa. Ce volume a été réalisé, essentiellement, grâce à la ligne « BOAD 5,35% 2004-2011 » qui a enregistré, à la séance de bourse du 29 mai, une transaction pourtant sur 3 000 obligations au cours de 10 000 Fcfa l'unité, soit une valeur totale 30 millions de Fcfa.

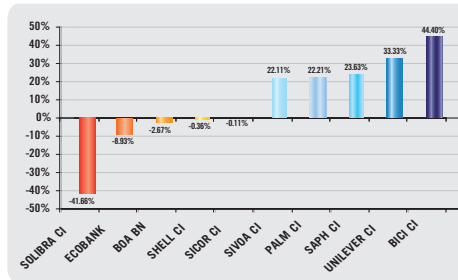
Evolution des indices - Mai 2007



Volumes sectoriels - Mai 2007



Plus fortes baisses / hausses - Mai 2007



**CGF BOURSE**  
Certifié ISO 9001 : 2000 par  
**BRVM**  
1<sup>ère</sup> SGI Ouest africaine certifiée  
ISO 9001 version 2000

## THEME DU MOIS

### Débuter en bourse : plusieurs approches possibles

Débuter en Bourse peut s'avérer difficile. De la théorie à la pratique, il existe un grand fossé que peu de personnes franchissent. Il est nécessaire de connaître quelques mécanismes financiers avant de se lancer en bourse. On peut débiter seul, avec tous les obstacles que cela peut supposer, suivre une phase de simulation boursière, intégrer un club d'investissements ou bien encore souscrire à des SICAV (Société d'Investissement à Capital variable) ou à des FCP (Fonds Communs de Placement).

Débuter seul n'est pas la chose la plus aisée. L'avantage de réactivité que procure une démarche individuelle est souvent obéré par un manque de pratique dans la mesure où il est indéniable qu'on cumulera certaines erreurs. Mais le plus important est de ne jamais faire deux fois la même erreur. Dans un premier temps, il semble logique qu'on se tourne vers les conseils des journaux financiers, spécialisés dans l'actualité de la bourse. C'est d'ailleurs un de leurs principaux objectifs. Cependant, il est important de considérer que les conseillers en placement ne sont pas les payeurs. Si un conseil suivi n'a pas eu l'effet escompté, ce n'est pas de la responsabilité du conseiller en placement car c'est l'investisseur qui a passé son ordre de bourse en toute liberté. Débuter seul est sans doute le moyen le plus difficile mais peut être aussi le plus enrichissant.

Ne nous est-il jamais arrivé de nous dire ou même de dire à notre entourage, *"Vous avez vu l'action X, elle est montée ! Je vous l'avais bien dis"*. Une des principales différences entre la pratique et les idées théoriques d'investissements, c'est que jamais personne ne s'est ruiné en ayant des idées. Un bon moyen pour évaluer réellement les idées d'investissements que nous pouvons avoir, c'est de réaliser une simulation boursière. Mais encore faudrait-il que la simulation soit réaliste. Il est essentiel de noter la totalité de ses investissements fictifs afin d'éviter d'éventuelles aberrations et autres contre sens dans les différents choix de placement. Pour contourner de tels écueils, il convient de construire son portefeuille de simulation comme un véritable portefeuille boursier.

Débuter par simulation boursière est, sans doute, une bonne façon d'apprendre la réaction que peuvent avoir les marchés en fonction des informations qui leur parviennent. Il faut, cependant, garder à l'esprit qu'en bourse, il n'existe pas de possibilité de rectification des ordres exécutés. Quand on perd la partie, c'est pour de bon. Il est malheureusement impossible de revenir en arrière. Mais après tout, l'important n'est pas de subir des échecs, mais de pouvoir en sortir plus expérimenté.

Lorsque nous pensons pouvoir apprendre davantage avec d'autres personnes intéressées par la bourse grâce à l'échange de points de vue et souhaitons donner notre opinion quant à la sélection des valeurs, on peut alors intégrer un club d'investissements. Ce concept importé des Etats Unis revient en force après quelques années d'oubli. Un club d'investissement est un groupement où se réunissent de 5 à 20 personnes afin de mettre en commun une certaine somme d'argent dans le but d'effectuer des placements sur les marchés financiers. Le risque est divisé en autant de membres et l'échange d'idées permet de nous faire progresser plus vite dans notre connaissance des marchés.

Les clubs d'investissement sont des moyens privilégiés de promotion d'une culture boursière. En effet, ils constituent, dans un environnement caractérisé par un faible niveau de l'épargne individuelle et une diffusion insuffisante de la pratique boursière, un instrument efficace de mise en commun de ressources et de partage des risques et profits ainsi qu'un outil pratique d'apprentissage de la vie économique et des mécanismes boursiers.

Les clubs d'investissements suivent une législation particulière, tant fiscale que juridique. Ils peuvent être assimilés à une association, mais n'en ont pas les avantages juridiques. Chaque club d'investissements doit pourtant comporter un président, un trésorier et un secrétaire. Chaque membre de ce comité de direction aura un rôle particulier à jouer. Le président devra gérer les débats et organiser les réunions, le trésorier devra comptabiliser les parts de chacun dans l'indivision que constitue le club, et le secrétaire sera chargé notamment de la convocation des membres aux réunions. La législation actuelle du Marché Financier Sous-régional de l'UEMOA ne codifie pas de manière spécifique les activités des clubs d'investissement.

Les SICAV, FCP et autres organismes de placement collectif sont de bons moyens pour des néophytes d'approcher le monde boursier et de profiter de ses performances. Une SICAV n'est rien d'autre qu'une société dont le capital est constitué par des épargnants et dont la gestion des fonds est assurée par une société de gestion. Dans ce type de placements, une fois la SICAV ou l'OPCVM (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) choisi, on ne s'occupe absolument pas de la gestion des placements. Un épargnant pourra donc espérer de ses placements une rentabilité proche de celle du marché boursier tout en évitant la dépense de temps consacrée pour la sélection des valeurs mobilières.

Toutefois, il convient de noter que tous ces OPCVM ne sont pas composés de la même façon. Certains sont spécialisés sur des marchés selon la géographie (asiatiques, américains...), d'autres sur les taux d'intérêts au jour le jour, d'autres encore sur des titres bien déterminés ou les minerais et autres matières premières. Leur performance dépendra donc beaucoup de la spécialisation de l'OPCVM ainsi que de la qualité et du professionnalisme des gérants de portefeuilles.

En définitive, il est important de retenir que la bourse n'est pas un milieu où l'on peut se permettre d'improviser. Investir en bourse c'est, en principe, faire un placement pour le long terme. Il ne s'agit pas d'y mettre de l'argent que l'on envisage de récupérer vite et se rappeler qu'une entreprise peut faire faillite, sauf si nous avons un objectif de spéculation. Ce n'est pas en « jouant » sur le court terme que l'on peut faire fortune, mais on peut réaliser des gains substantiels lorsqu'on investit pour un horizon de 10 ans au moins. Imaginez seulement si vous aviez acheté des actions de Microsoft il y a 10 ans ! Ou simplement ceux qui avaient acheté des actions SONATEL lors de la privatisation de la société et son introduction en bourse (OPV) en 1998 et qui ont conservé leurs titres ou une partie !

## Lexique boursier :

### Valeurs mobilières :

Instruments négociables comprenant, entre autres, les titres représentatifs d'un droit de propriété (action) ou de créance (obligation).

### Portefeuille :

Ensemble de valeurs mobilières détenues par un particulier ou par une institution aux fins de faire fructifier l'épargne ayant servi à leur acquisition. Un portefeuille peut contenir des titres de créance, des actions privilégiées et des actions ordinaires de différentes entreprises. En diversifiant la composition du portefeuille, on diminue son risque, c'est-à-dire sa variabilité de rendement, les variations aléatoires de titres différents ayant tendance à se neutraliser entre elles.

### La spéculation :

Malgré sa connotation péjorative ce terme doit être assimilé aux opérations qui parient sur une tendance future des cours. Ainsi, la couverture systématique d'un portefeuille financé par des ressources longues est une spéculation à la hausse des taux. Il n'y a pas, le plus souvent, de frontière marquée entre la spéculation, l'arbitrage et la couverture.

### Notion de club d'investissement :

Un club d'investissement est un groupe de personnes physiques qui, pour s'initier à la gestion boursière, constituent, au moyen de versements échelonnés, un portefeuille de valeurs mobilières (actions ou obligations). Celui-ci est géré collectivement par les membres du club, qui en partagent les revenus et les plus values. Il existe des clubs constitués uniquement d'hommes d'affaires, d'étudiants ou de retraités, des clubs réunissant des commerçants ou des chefs d'entreprises. Des clubs de travailleurs peuvent aussi être créés.

### Comment le constituer ?

Après avoir choisi la forme juridique, les adhérents doivent rédiger et signer les statuts du club. Un modèle de comptabilité doit être adopté. Enfin, un intermédiaire financier agréé (une SGI), chez lequel un compte doit être ouvert au nom du club, est désigné.

### Comment fonctionne-t-il ?

Les réunions sont périodiques et permettent de décider de l'emploi des cotisations. Les décisions d'investissement sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

## LU POUR VOUS

### Murdoch à l'assaut de Dow Jones

RUPERT MURDOCH, magnat de la presse, tente d'ajouter une terre nouvelle à son empire. Le patron de News Corp a déposé une offre de rachat, non sollicitée, de 60 dollars par action pour mettre la main sur Dow Jones. Ce groupe de presse (qui édite notamment le grand quotidien américain des affaires, *The Wall Street Journal*, des informations financières comme les indices boursiers et le fil d'agence de presse Dow Jones) a confirmé, le 1<sup>er</sup> mai 2007, cette proposition.

Cette offre de News Corp valorise Dow Jones à 5 milliards de dollars. Juste avant la confirmation officielle de cette proposition, l'action Dow Jones avait flambé de 59,3% à 57,88 dollars, en raison des fuites relayées par la chaîne d'informations CNBC. Selon cette dernière, Rupert Murdoch a adressé son offre par courrier déjà quinze jours plutôt. Les administrateurs de Dow Jones doivent bientôt se réunir pour étudier cette proposition. « Une telle offre à 60 dollars par action, doit être examinée attentivement » a indiqué un actionnaire de Dow Jones. Mais la proposition de Rupert Murdoch n'est pas forcément acquise, en dépit d'une prime de 65% sur le dernier cours de bourse. Le rachat ne pourra être obtenu qu'après avoir obtenu l'aval de la famille Bancroft, descendante de Jane Bancroft, qui contrôle le groupe Dow Jones à l'aide d'actions spécifiques.

*Le Figaro Economie*  
du 02 mai 2007



**CGF Gestion,**  
**1<sup>ère</sup> société sénégalaise**  
**de gestion d'actifs**

Mme Astou DIOP est nommée Directrice Générale de CGF Gestion,  
en remplacement de Mme Mame Marie SOW SAKHO.

*CGF Gestion est une filiale de CGF Bourse*

12, rue Saint-Michel (Ex Dr Thèze), BP 11 516 Dakar  
Tél : (221) 849 03 92 - Fax : (221) 842 62 83  
E-mail : [aniang@cgfbourse.com](mailto:aniang@cgfbourse.com)

## ANNONCES

### • Fusion absorption de la SAIBE par la SAPH :

Aux termes d'un acte sous seings privé, en date du 15 mai 2007, les sociétés SAPH et SAIBE ont établi un projet de traité de fusion par voie d'absorption de la société SAIBE par la société SAPH. La société SAIBE ferait apport à la société SAPH de l'intégralité de son actif évalué, au 31 décembre 2006, à 15 983 700 284 Fcfa, à charge pour la société SAPH de supporter, en contrepartie, la totalité du passif de SAIBE évaluée, à la même date, à 1 803 700 284 Fcfa. Ce passif devra être augmenté d'un montant de 1 060 000 000 Fcfa à provisionner par la SAPH relativement à divers charges et règlements supportés et effectués par la SAIBE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Ce qui occasionne un total de passif apporté et de charges et règlements à supporter et effectuer de 2 863 700 284 Fcfa.

Il résulte des évaluations ci-dessus que la valeur nette de l'apport fait à titre de fusion s'élève à la somme de 13 120 000 000 Fcfa.

La SAPH détenant la totalité des actions constituant le capital de la SAIBE, il ne sera pas procédé à une augmentation du capital de la SAPH, ni à l'établissement d'un rapport d'échange.

La fusion aura pour effet, pour la SAPH, l'annulation de sa participation dans la SAIBE inscrite dans ses comptes pour une valeur de 13 120 000 000 Fcfa.

Dans la mesure où la valeur nette comptable de la participation détenue par la SAPH dans la SAIBE est identique à la valeur de l'apport réalisé par la SAIBE, à l'occasion de la présente opération de fusion, celle-ci ne donne pas lieu à un boni de fusion.

### • Avis de 1<sup>ère</sup> cotation : Etat du Bénin, « CAA-BENIN 6% 2007-2012 »

La première cotation de l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne de l'Etat du Bénin dénommé « CAA-BENIN 6% 2007-2012 » aura lieu le vendredi 29 juin 2007.

### Paiement de dividende :

Société (titre)	Montant dividende net par action (Fcfa)	Fermeture des registres	Cotation ex-dividende
BOA BN (BOAB)	1 260	29 mai 2007	22 mai 2007
SAPH CI (SPHC)	2 115	12 juin 2007	06 juin 2007
SDV-SAGA CI (SDSC)	4 460	19 juin 2007	13 juin 2007
PEYRISSAC CI (PRSC)	31 950	25 juin 2007	19 juin 2007
TOTAL CI (TFEC)	9 533	06 juillet 2007	04 juillet 2007
BICI CI (BICC)	2 385	06 juillet 2007	04 juillet 2007

L'emprunt « CAA-BENIN 6% 2007-2012 » a porté sur un montant de 54 183 970 000 Fcfa. Son objectif est de renforcer la trésorerie de l'Etat en vue de relancer l'économie nationale en permettant de desserrer les contraintes financières des entreprises et de préparer le démarrage des grands travaux d'infrastructures socioéconomiques, créant ainsi un cadre favorable aux investissements privés, nationaux et étrangers.

La diffusion de l'emprunt « CAA-BENIN 6% 2007-2012 » dans le public ayant eu lieu du 19 décembre 2006 au 18 janvier 2007, au prix de 10 000 Fcfa par obligation, la procédure d'introduction qui sera retenue pour la première journée de cotation est la procédure ordinaire.

Ainsi, le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente de la clientèle via les SGI. Le symbole adopté pour les transactions sur le titre est CAAB.02.

### • SMB : Certification ISO 9001, version 2000

La Société Multinationale de Bitumes (SMB), basée à Abidjan, en Côte d'Ivoire, est certifiée ISO 9001, version 2000 pour ses activités de production, de stockage et de commercialisation de bitumes.

Le certificat ISO qui couronne la démarche qualité a été officiellement remis à M. Boha Yves Hyacinthe DJERE, Président du Conseil d'Administration de la SMB, le vendredi 26 janvier 2007 par le Directeur Général de Bureau Veritas.

Cette reconnaissance internationale marque l'engagement de la SMB à valoriser davantage ses produits et services en vue d'accroître le niveau de satisfaction de ses clients et d'assurer la pérennité de l'entreprise.

Valeur appartenant au secteur « Industrie », le titre SMB CI a clôturé le mois de mai en légère hausse de 0,43%, à 46 200 Fcfa.

Marketing & Communication  
**Oumar DEME**  
(221) 849 03 97

Marché des Capitaux  
**Marie Odile SENE KANTOUSSAN**  
(221) 849 03 90

Marché Secondaire et Négociation  
**Ndèye Khady DIACK NDIR**  
(221) 849 03 88

Marché Primaire & Emission  
**Paul Lô**  
(221) 849 03 98

Analyse et Gestion des Engagements  
**Théodora DE CARVALHO DJANIE**  
(221) 849 03 86

Administration et Clientèle Privée  
**Joséphine Odile DIOH CAMPAL**  
(221) 849 03 99

Chargée de Clientèle  
**Oumou Kalsome DIOM**  
(221) 849 03 95

Gestion des Actifs (CGF Gestion)  
**Astou DIOP**  
(221) 849 03 92

12, rue Saint-Michel, BP 11 516 Dakar - Tél. : (221) 849 03 99 - Fax (221) 823 38 99 - E-mail : cgfbrvm@orange.sn - Site web : www.cgfourse.com